

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

EFS
Etablissement français du sang

**Décision N n° 2008-20 du 23 octobre 2008 portant désignation du directeur
de l'unité de production des réactifs de l'Etablissement français du sang**

NOR : SJSO0831268S

Le président de l'Etablissement français du sang,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;
Vu le décret du 24 avril 2006 portant nomination du président de l'Etablissement français du sang,

Décide :

Article 1^{er}

M. Join (Hubert) est désigné directeur de l'unité de production des réactifs de l'Etablissement français du sang à compter du 3 novembre 2008.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.
Fait à Saint-Denis, le 23 octobre 2008.

Le président,
PR J. HARDY